



COMMUNIQUE DE PRESSE

29 octobre 2020

Reconfinement : la CGAD pleinement mobilisée aux côtés des artisans et commerçants alimentaires de proximité

Mercredi soir le Président de la République a annoncé un reconfinement du 29 octobre minuit au 1er décembre 2020 a minima.

D'après discussions conduites avec les différents ministères ces derniers jours par la CGAD ont permis de maintenir ouverts l'ensemble des commerces alimentaires de proximité à l'exception malheureusement et malgré tous les efforts conduits par les professionnels en matière de protocole sanitaire des restaurateurs. A moins de deux mois de Noël, il était en effet essentiel que tous puissent rester ouverts et offrent ainsi aux Français et Françaises l'ensemble des produits alimentaires de qualité qu'ils attendent.

Les actions menées par la CGAD concernant les marchés ont également porté leurs fruits, le Premier Ministre ayant lui-même indiqué jeudi matin que les marchés alimentaires restaient ouverts.

Une première victoire qui sera effective lorsque le protocole proposé par la CGAD en collaboration avec la FNSEA et Marchés de France sera validé par l'Etat et diffusé sur les territoires.

A l'occasion d'une réunion aujourd'hui avec le Ministre de l'économie Bruno Le Maire destinée à faire un point de situation sur la filière alimentaire, le Président Joël Mauvigney a demandé que ce protocole sorte au plus vite afin d'éviter que des dispositions particulières soient décidées localement par les préfets.

Le Président de la CGAD est également intervenu pour demander le maintien du soutien aux entreprises en matière d'activité partielle et l'accès au fonds de solidarité. Il a également renouvelé ses demandes spécifiques de soutien au secteur de l'hôtellerie restauration et des traiteurs.

Dans ce contexte si particulier, et plus que jamais, la CGAD se montrera particulièrement vigilante à l'accompagnement de ses artisans et commerçants de proximité et rappellera chaque jour le rôle essentiel de nos entreprises dans l'approvisionnement alimentaire.

Elle ne manque pas par ailleurs d'avoir une pensée pour tous ces commerces non alimentaires qui, encore une fois, se voient contraints de baisser le rideau et souhaite qu'ils puissent au plus vite reprendre leur activité.

A propos de la CGAD :

La CGAD représente 402 000 entreprises (bouchers, boulangers, brasseurs, charcutiers, chocolatiers, épiciers, fromagers, glaciers, pâtisseries, poissonniers, pizzaïolo, primeurs, restaurateurs, ..), réalisant un chiffre d'affaires de 115 milliards d'euros. Ce secteur est particulièrement pourvoyeur d'emplois (1,2 million d'actifs) et, avec plus de 74 000 apprentis, il joue un rôle majeur dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour en savoir plus :

www.cgad.fr

www.boulangerie.org

www.boucherie-france.org

www.brasseurs-independants.fr

www.cavistesprofessionnels.fr

www.charcutiers-traiteurs.com

www.chocolatiers.fr

www.fromagersdefrance.com

www.epiciersdefrance.org

www.lemondedudessert.fr

www.patisserie-artisanale.com

www.camionpizza.org

www.saveurs-commerce.fr

www.poissonniers.com

Suivez-nous aussi sur Twitter @CGAD_france

Contact presse :

CGAD : cgad@cgad.fr